

# Cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire

2010/2100(INI) - 06/06/2016 - Document de suivi

La Commission présente un second rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'«un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire», adopté en 2010.

Depuis lors, de nouveaux engagements ont été pris dans le cadre de la politique de développement de l'UE pour renforcer les priorités fixées en 2010. Un plan de mise en œuvre a été établi et examiné en avril 2013 au Conseil, qui a demandé à la Commission d'établir, conjointement avec les États membres, des rapports d'avancement bisannuels consolidés à l'échelle de l'UE à partir de 2014.

Par conséquent, ce 2<sup>ème</sup> rapport est coordonné par la Commission avec la contribution des États membres suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni. Il expose **la façon dont l'UE et ses États membres répondent aux priorités stratégiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle** telles qu'adoptées en 2013.

**Principales constatations** : le présent rapport montre que la coopération au développement de l'UE contribue de manière substantielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale grâce aux **3,7 milliards EUR investis**. L'UE et ses États membres ont considérablement influencé les accords et engagements internationaux importants et, par leurs programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ils sont désormais bien placés pour soutenir leur mise en œuvre.

Le présent rapport indique **un alignement important sur le cadre stratégique de l'UE**. L'UE et ses États membres ont renouvelé leur attachement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, dans un certain nombre de cas, ont amélioré de manière importante leur objectif et leurs fonds.

Parmi les principales recommandations faites par le rapport sur la voie à suivre en la matière, on retiendra les principes suivants :

- **maintenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sommet du programme mondial et national** afin de soutenir la mise en œuvre des Objectifs de développement durable : l'accent sera mis sur la transformation du rôle des femmes et sur le renforcement de la résilience des communautés vulnérables;
- **renforcer l'approche plurisectorielle commune en matière de lutte contre la sous-alimentation** : l'UE et ses États membres doivent accorder davantage d'attention à la coordination lorsqu'ils nouent avec les gouvernements partenaires un dialogue destiné à améliorer la mise en œuvre des initiatives en matière de nutrition;
- **s'unir pour aider les pays partenaires à faire face à l'incidence du changement climatique** tout en mettant en œuvre les meilleures options pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des zones agricoles et rurales : l'attention nécessaire devrait être accordée aux programmes qui proposent aux petits exploitants familiaux de nombreux avantages en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle;

- **reconnaître la transformation rurale comme un processus essentiel pour la création d'emplois, l'augmentation des revenus et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** à long terme. A cet égard, il sera nécessaire d'intensifier les efforts afin de créer les conditions d'investissement économique et de développement dans les zones rurales ;
- **améliorer les mécanismes destinés à encourager la participation responsable du secteur privé et tirer des enseignements des modèles commerciaux inclusifs**, notamment en créant des partenariats public-privé efficaces qui garantissent des mécanismes de gouvernance, dans lesquels les organisations de producteurs et les organisations de la société civile peuvent s'exprimer et opérer des approches «commerciales inclusives»;
- **garantir la continuité des investissements dans la recherche et l'innovation et accroître l'incidence des investissements** : il est nécessaire de mobiliser l'expertise et les ressources pour la recherche européenne et celles du Sud, y compris par le partenariat de recherche UE-Afrique financé conjointement. Il est également nécessaire de poursuivre les travaux afin de mieux comprendre les tendances et les risques futurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les réactions possibles;
- **renforcer la communication de résultats** en améliorant la collecte des données, le suivi et les mécanismes d'analyse d'impact à tous les niveaux;
- **renforcer la programmation conjointe** avec des initiatives de programmation améliorées dans au moins 3 pays.